

L'envie de vous approprier un bout de terrain vous tente ?

Quelques conseils pratiques

1. Faire un état des lieux

Cette première étape conditionne l'aménagement final :

- Le terrain : sa forme, son exposition, la nature du sol ;
- L'environnement : maison voisine, trottoir, clôture, mur, haie, ligne électrique, poteau d'éclairage, ...
- Décor : pergola, statue, ...
- Végétaux existants : leur taille, leur forme.

2. Dessiner le plan – faire un croquis

Une feuille de papier, des crayons de couleur, une règle, ... faites un plan à l'échelle 1 cm – 1 m.

Attention, il est bon de connaître les végétaux à l'âge adulte.

3. Le choix des matériaux

Choisissez vos matériaux en fonction de l'esprit général que vous souhaitez donner à votre dispositif végétal.

Veillez à respecter une certaine unité avec ceux déjà en place.

4. Le choix des plantes

Choisissez vos plantes en fonction des espèces indigènes. Celles-ci demandent moins de travail car elles poussent naturellement ou ont le même degré de résistance à notre climat local.

Favorisez les végétaux repris sur la liste des plantes mellifères.